

LES ÉCHOS

de Scy-Chazelles

BULLETIN MUNICIPAL N° 13

MAI 1999

SOMMAIRE

Editorial	2
La Vie du Conseil	4
Dossier du Mois	5
Des élus à votre service	7
Affaires Culturelles	8
Syndicats Intercommunaux	10
Vie des Associations	12
Mairie	15
Scy-Chazelles d'hier et d'aujourd'hui	16



Quatre années de travail

Depuis bientôt 4 ans, notre équipe travaille pour transformer notre commune. Il est bon aujourd'hui de faire le bilan de cette action parce que la quasi totalité de notre programme est réalisée ou engagée de façon précise puisque financée, subventionnée et inscrite au budget 1999 que nous venons de voter. Tout ce qui figure sur ce budget sera achevé au plus tard au cours du premier semestre 2000 qui sera une année de pause, pour les grands projets au moins.

Je vous rappellerai d'abord **quelques réalisations majeures** de ces 4 années. La Salle de l'Esplanade a pris la place des ateliers municipaux qui ont été transférés dans l'ancienne batterie de la route de Lessy. 750 mètres de trottoirs de la voie de la Liberté ont été réalisés dans un sens esthétique incontestable et avec une amélioration significative de la sécurité. Un parking de 18 places a été créé chemin de la Frécotte. Le parking de la route de Lessy a été agrandi. La rue de la Tour a été totalement refaite et les réseaux ont été enfouis. Une sixième classe primaire a été créée et la Maternelle Sous les Vignes a été réaménagée, modernisée et agrandie. Il ne faut pas oublier également le revêtement de la rue de l'abbé Roget et le drainage du chemin du Longeau pour éviter les inondations lors des gros orages.

Le Centre Culturel et Scolaire de la rue de la Cheneau sera achevé dans moins d'un an de même que la réfection de la rue Schuman, la restauration de la chapelle fortifiée et l'extension du cimetière avec columbarium.

Toute une série d'actions significatives a été faite par ailleurs sur l'environnement, dans le domaine de l'animation, des équipements scolaires et de la sécurité.

Pour sauvegarder votre environnement, nous avons mis le POS en révision et surtout nous avons mis en route la création

d'une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) car vous aspirez tous à voir enfin maîtrisé notre urbanisme.

Pour embellir la commune, l'ancien local du corbillard en ruine a été démoli et son emplacement aménagé. Le calvaire de la rue du Saint Quentin a été restauré avec banc et massif de fleurs. Un espace vert a été aménagé en face de ce calvaire. De nombreux terrains ou sentiers envahis ont été nettoyés, notamment en dessous de l'Esplanade et autour de la batterie de la route de Lessy dont les trottoirs ont été goudronnés avec extension du parking. Nous avons créé un espace vert près de l'Eléphant Bleu. Une aire de jeux a été aménagée près de la chapelle de l'Amitié. Des bancs ont été installés à l'Esplanade. La Chapelle Fortifiée a été illuminée.

Nous avons demandé l'inscription de l'église Saint Rémi à l'Inventaire des monuments historiques. Nous avons contribué positivement à la création d'un Syndicat mixte pour l'aménagement du site classé du Saint Quentin afin de bénéficier de la participation du District. Le précédent syndicat ne pouvait agir faute de moyens. Nous avons entrepris de nombreuses démarches afin de régler le problème de la "Maison Boulanger" située à côté de la Maison Robert Schuman qui va être restaurée par le Conseil Général. Un Musée y sera aménagé.

Nous avons fait un gros effort d'animation en organisant tous les étés des animations estivales pour nos enfants. Nous organisons une fête de la Musique, une séance de cinéma en plein air en septembre, une fête à l'occasion de la Saint Nicolas. Nous illuminons nos rues pour les fêtes de fin d'année. La Chapelle Fortifiée est ouverte tout l'été et des plaquettes touristiques ont été éditées et sont déposées dans les syndicats d'initiative de la région.

Les écoliers n'ont pas été oubliés.

Outre deux créations de classes primaires en 1997 et en 1999, le directeur de l'école primaire dispose enfin d'un bureau, les stores de l'école maternelle Arc en Ciel ont été remplacés, l'école maternelle Sous Les Vignes transformée et décemment chauffée. Les crédits périscolaires des petits de maternelle sont passés de 60 à 90 francs. Une cantine est proposée Salle de l'Esplanade au lieu du CES Camus auparavant. Les crédits municipaux ont permis la piscine pour les cours préparatoires et l'aquadrome pour les enfants de maternelle. Enfin l'ancienne bibliothèque exigüe sera remplacée dans un an par une bibliothèque accueillante et performante.

Nous n'avons pas négligé la sécurité

qui vous préoccupe tant, à juste titre. D'abord et surtout par l'intermédiaire des travaux de la voie de la Liberté dont nous avons déjà parlé. Ensuite par la mise en place de miroirs supplémentaires rue des Buissons, rue Jeanne d'Arc, rue de l'Abbé Roget, de bandes sonores rue du Saint Quentin, de ralentisseurs rue Alfred Pichon et rue de Crimée, de luminaires rue Jeanne d'Arc, chemin du Longeau, rue de l'Abbé Roget et surtout route de Longeville, de nombreux bacs à sel supplémentaires, d'un grillage de protection du ruisseau à proximité de l'Eléphant Bleu où depuis longtemps des enfants pouvaient facilement se noyer.

L'équipement des employés municipaux, auparavant rudimentaire, a été considérablement étoffé : achat de deux véhicules, d'un tracteur avec lame pour faciliter le déneigement et cabine pour améliorer les conditions de travail hivernales.

Enfin nous avons travaillé dans la

transparence et nous vous avons associé à notre action en vous laissant la possibilité d'intervenir au cours des réunions du Conseil municipal, en vous proposant trois bulletins municipaux par an, en ouvrant les commissions, en vous rencontrant au cours de réunions et de visites de quartiers ou de réunions d'accueil des nouveaux habitants.

Cette longue énumération est le témoin de changements considérables dans notre commune. Ces innombrables réalisations, dont la liste n'est pas exhaustive, n'ont pas pour autant déséquilibré les finances communales qui se seront au contraire assainies sans majoration excessive de la pression fiscale. Elles ont été permises par la recherche constante de subventions importantes. Ce point est plus longuement développé dans le chapitre consacré au budget primitif à l'intérieur de ce bulletin.

Il nous reste encore beaucoup à faire notamment route de Longeville, route de Lessy, rue de Moulins et la dernière tranche de trottoirs voie de la Liberté et cette liste d'insuffisance n'est pas exhaustive. Nous en sommes conscients, mais nous marchons dans la bonne direction avec votre soutien et votre participation. Merci.

Dans moins de deux mois viendra le temps des vacances. Profitez en dans la détente et le repos sous un soleil que nous espérons enfin retrouvé.

Votre Maire
Jacques STRAUB

VIE DU CONSEIL

Environnement

Le nettoyage de la partie "Prairie" du ruisseau de la Fontaine sera effectué prochainement par une équipe du CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence). La prise en charge par la Mairie est justifiée par les contraintes qui pèsent sur cette partie du ruisseau (crues et réseau pluvial).

La prochaine réunion et visite de quartier concernera Chazelles. Elle aura lieu en Avril-Mai.

Les plantations d'accompagnement des travaux de la rue Pichon ont été effectuées.

Le Conseil Municipal a émis un avis défavorable à la demande d'augmentation des rejets salins de l'usine Solvay de Dombasle-sur-Meurthe (Enquête publique). Cette augmentation aurait des conséquences importantes sur le coût du traitement de l'eau potable, qui serait à la charge des consommateurs.

La société BATIGERE a accepté une réduction significative de son programme dans le secteur "en Prille" (32 appartements au lieu de 40 pour la prochaine tranche).

Travaux

Un grillage a été installé autour de la partie dangereuse du ruisseau de la Fontaine, au début du chemin de la Moselle.

Des barrières ont été mises en place au niveau de la sortie de l'école maternelle vers la rue de Crimée, dans un souci de sécurité.

Un boîtier électrique sera installé prochainement place de l'Esplanade pour le raccordement des différentes festivités, dans un but de simplicité, d'économies et de sécurité.

Les études pour la réfection de la rue Robert Schuman (mise en souterrain et voirie) se poursuivent. Les travaux auront lieu cet été.

Mairie

Un renouvellement important du matériel informatique et des logiciels de la Mairie a été rendu nécessaire par le passage à l'an 2000 (comptabilité, gestion du personnel, état-civil).

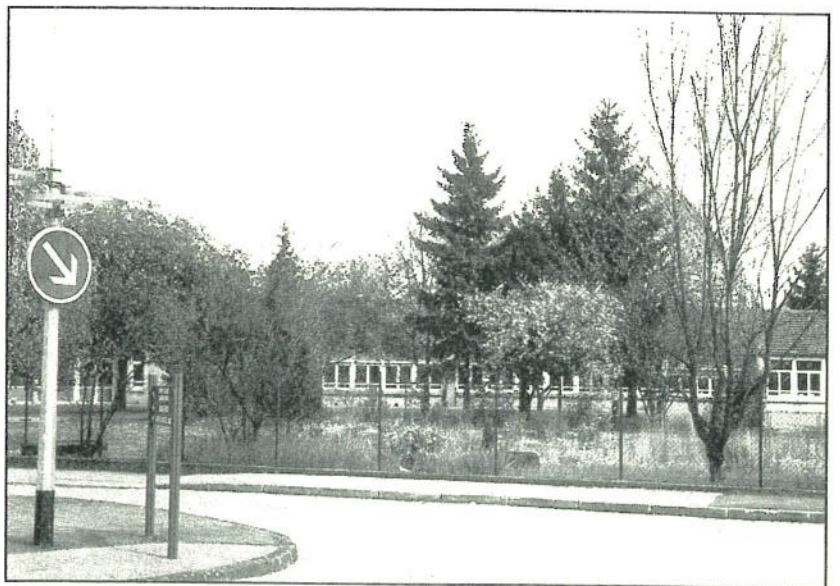
P. Boyer

Dernières nouvelles du Centre Culturel et Scolaire

Le permis de construire a été déposé le 24 décembre 1998. Les commissions "sécurité", "Accès aux handicapés" des services de l'Etat se sont réunies et ont donné un avis favorable au projet. Le choix des entreprises retenues par la commission des marchés a reçu l'approbation du Conseil Municipal.

Dès que l'ensemble des subventions attendues (Etat, Département, Région, Fonds parlementaire) aura été attribué, les travaux pourront commencer. Mais ils risquent d'être retardés de quelques semaines dans l'attente de la notification de la dernière subvention de l'Etat, la D.G.E. (dotation globale d'équipement). Nous sommes déjà intervenus plusieurs fois pour que celle-ci nous parvienne le plus tôt possible.

C'est donc au plus tard le 15 Août 1999 que les travaux commenceront. Toutes les protections et mises en sécurité des abords, des accès de l'école primaire seront installées pour la rentrée des classes. Tout sera fait pour que la réalisation de ce projet tant attendu se déroule sans trop de nuisances pour l'école primaire. Le chantier devrait durer 8 mois. Nous pouvons donc espérer l'inaugurer au printemps 2000.



Bientôt ici le Centre culturel et scolaire I, rue de la Passerine

DOSSIER DU MOIS

Les points forts du budget primitif 1999 :

**Stabilisation du taux des impôts locaux
Construction du centre culturel et scolaire
Réfection de la rue Schuman
Achèvement de la restauration de l'église fortifiée**

Nous avons le plaisir de vous annoncer une stabilisation de la pression fiscale communale malgré l'importance record des investissements programmés.

Cette stabilisation communale était souhaitable car nous connaissons par ailleurs une hausse de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères mais celle-ci est nationale, imposée par les contraintes environnementales toujours plus strictes et par les directives européennes qui vont nous obliger à adopter le tri sélectif des ordures dans 2 ans.

Nous attirons tout particulièrement votre attention sur l'importance des subventions attendues : 3 800 000 francs sans compter une subvention de 400 000 francs déjà touchée en 1998 pour la bibliothèque ce qui représente au total 4 200 000 francs.

L'Etat et le Conseil Général sont les principaux intervenants mais, pour la première fois, Scy-Chazelles sera aidée par la Région et par des subventions parlementaires.

Il ne faut pas considérer que ces subventions vont de soi. Ainsi, par le passé, sur 9 ans, de 1987 à 1994, les subventions perçues ont été de 3 200 000 francs soit nettement inférieures à celles du budget primitif 1999. L'immobilisme n'est pas générateur de subventions.

Or ces aides qui enrichissent la commune n'ont été possibles que par un choix judicieux des projets et par une recherche active de tous les "créneaux" disponibles.

Ainsi la 7ème classe primaire est subventionnée à 65%, la bibliothèque à 85%, la grande salle du Centre Culturel et Scolaire à 55%. Cette réalisation bénéficiera d'un total de 2 500 000 francs de subventions sur un coût hors taxes de 4 000 000 francs soit une subvention globale de 63%.

Comment évolue notre endettement ? De gros emprunts sont programmés cette année mais aucun emprunt ne sera contracté l'an prochain. Au total de ces deux années, l'endettement augmentera donc de 300 000 francs malgré l'ampleur des réalisations. L'endettement était de 8 600 000 francs au début de 1999. Il sera de 8 900 000 francs au début de 2001 ce qui représentera une baisse de l'endettement par habitant de 25 % en 5 ans. Malgré cette baisse, l'endettement est encore excessif. Il faut tendre vers un endettement de 7 500 000 francs.

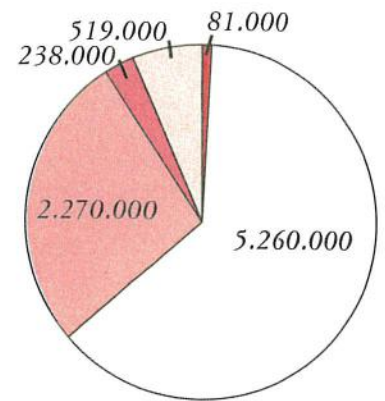
DOSSIER DU MOIS

Le budget pour ceux qui aiment les chiffres :

Les recettes de fonctionnement sont de 8 374 000 Francs.

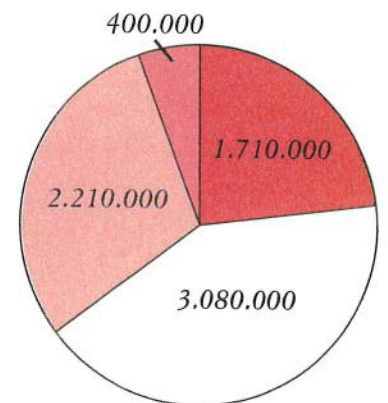
Ces recettes comprennent : (chiffres arrondis)

- 81 000 francs pour les ventes de produits, prestations et services.
- 5 260 000 francs pour les impôts et taxes dont 974 000 francs de taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- 2 270 000 francs de dotations diverses de l'Etat.
- 238 000 francs de produits de gestion (immeubles notamment).
- 519 000 francs d'atténuation de charges (participations de l'Etat aux frais de CES, Emplois jeunes).



Les dépenses de fonctionnement sont de 7 421 000 francs.

- 1 710 000 francs de charges à caractère général. Il s'agit des frais de secrétariat, d'entretien de bâtiments, des transports scolaires, de l'éclairage public, de l'entretien des véhicules, du salage des chaussées, des animations estivales...
- 3 080 000 francs de salaires et charges sociales du personnel.
- 2 210 000 francs pour d'autres charges de gestion, à savoir surtout l'aide sociale du département, et la participation aux différents services intercommunaux (SIVOM, Ordures, déchetteries, balayage de voirie...)
- 400 000 francs d'intérêts de la dette.



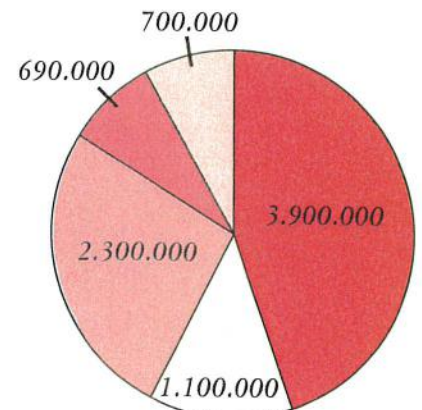
Il existe donc un excédent de 960 000 francs qui est viré à la section d'investissement.

Le budget d'investissement est de 9 700 000 francs en dépenses et en recettes.

Les recettes sont constituées par l'excédent de 960 000 francs de la section de fonctionnement (mais celui-ci n'est pas suffisant pour rembourser le capital de la dette).

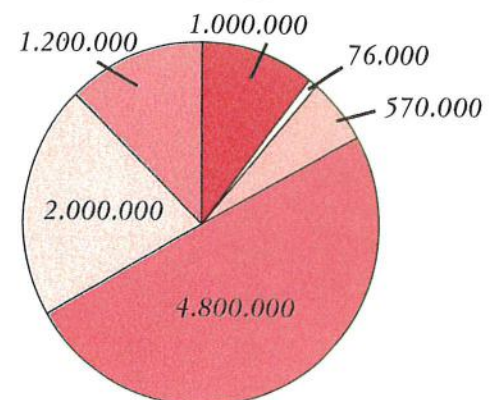
Les investissements sont donc permis essentiellement par :

- des subventions qui s'élèvent à 3 900 000 francs.
- des participations des PAE (En Prille et Mai de la Sole : 1 100 000 francs.
- un emprunt de 2 300 000 francs.
- la vente d'un terrain rue Alfred Pichon pour 690 000 francs.
- d'autres recettes pour 700 000 francs (remboursement de TVA, TLE).



Les dépenses d'investissement seront consacrées :

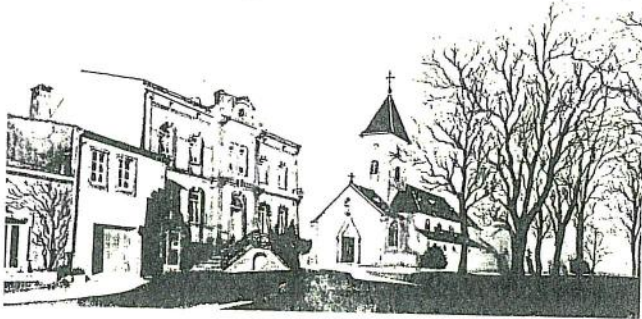
- au remboursement de la dette pour 1 000 000 francs.
- à l'acquisition de matériel pour 76 000 francs.
- à des travaux divers de bâtiments et de voirie pour 570 000 francs.
- à trois importantes réalisations
 - 4 800 000 pour la 7ème classe et le Centre Culturel et Scolaire.
 - 2 000 000 pour la rue Robert Schuman.
 - 1 200 000 pour la chapelle fortifiée.



Jacques STRAUB,
Maire

Jean-Marie NICOLAY,
Vice-Président de la Commission des Finances

DES ÉLUS A VOTRE SERVICE



VOS CONSEILLERS MUNICIPAUX

SCY

Jacques STRAUB, Maire, 16 r du Saint-Quentin
André FLORI, Conseiller, 1 r des Bons-Enfants
Dominique INFANTI, Adjoint, 14 r de Crimée
Françoise JEANPERT, Conseillère, 1 ch de Brayes
Jean-Jacques NEYHOUSER, Conseiller, 7 ch des Mages

CHAZELLES

Pascal BOYER, Adjoint, 31 r Robert Schuman
Marc VINCENT, Conseiller, 25 r Jeanne d'Arc

ABBE-ROGET / RUE PICHON

Gilbert KAUFFER, Conseiller, 3 imp des Vergers
Yvon QUINIO, Adjoint, Clair-Soleil, r Pichon

BAOËTON

Emile OMINETTI, Conseiller, 34 r des Buissons
Chantal PATRICOLA, Conseillère, 29 r des Buissons
Danièle MAHIEU, Conseillère, 35 r des Buissons

PRAIRIE

Jean-Marie NICOLAY, Conseiller, 29 r de la Prairie

VOIE DE LA LIBERTÉ

Véronique de QUIEVRECOURT, Adjointe, 97 v de la Liberté
Marc SCHWEITZER, Conseiller, 64 v de la Liberté
Martine HERZHAUSER, Conseillère, 12 v de la Liberté



AFFAIRES CULTURELLES



Quoi de neuf à la Bibliothèque ?

La transformation du contrat CES en emploi jeune a permis à la municipalité d'embaucher Nathalie Szumigalski comme médiateur du livre 30h. par semaine sans charge supplémentaire. Elle a réussi en juin 98 son diplôme d'employé de bibliothèque de l'ABF (association des bibliothécaires français). Son travail sérieux et efficace, son sourire, sa présence continue avec tous les bénévoles permettra à la bibliothèque de mieux servir ses lecteurs et de développer l'accès au livre et à l'écrit pour tous.



Nathalie Szumigalski

à partir du 1er Mai 1999 nouveaux horaires de la bibliothèque :

Mardi 16h. -18h.

Mercredi 10h. -12h. / 14h.-17h.

Samedi 10h. -12h.

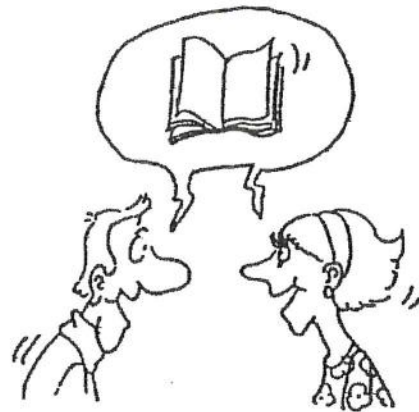
Service portage à domicile : A votre disposition si votre grand âge ou votre indisposition physique ne vous permet pas de vous déplacer pour choisir vos livres. Un appel téléphonique à la bibliothèque le Mercredi de 14h. à 16h. ou au responsable chaque lundi et jeudi de 10h. à 12h. et le tour est joué. Vous choisissez vos livres sur un catalogue amené par une bénévole. Votre choix effectué, vos livres vous seront livrés le lendemain.

Contact :

Bibliothèque tél. 03 87 60 27 82

Mme Thomas tél. 03 87 60 30 67

Pour tous ceux qui ont du mal avec les petites lettres, la bibliothèque a un rayon romans, policiers, documentaires en gros caractères qu'elle est prête à développer en fonction des demandes.



Nouveautés adultes 1998

Romans

- Dans les replis du temps / Kate Atkinson
- Le Manuscrit de Port-Ebène / Dominique Bona
- Le Hameau des mirabelliers / Michel Caffier
- Le Soir et le matin suivant / Eve de Castro
- Les Amis de Céleste / François Cérésa
- La Première épouse / Françoise Chandernagor
- La Maison du sommeil / Jonathan Coe
- Confiance pour confiance / Marie-Paule Constant
- Mâ / Gaston-Paul Effa
- Nu couché / Dan Franck
- Le Bossu / Paul Féval
- La Chambre sourde / Isabelle Hausser
- Bienvenue parmi nous / Eric Holder
- Paroi de glace / Yasushi Inoué
- Les Agneaux du seigneur / Yasmina Khadra
- Rendez-vous au Colorado / Philippe Labro
- La Terre des Vialbe / Claude Michelet
- L'Equilibre du monde / Robinton Mistry
- Douce compagnie / Laura Restrepo
- Le Dieu des petits riens / Arundhati Roy
- La Boîte / François Salvaing
- Quatre générations sous un même toit : survivre à tout prix / Lao She (tome 2)
- Small World / Martin Suter
- Darling / Jean Teulé
- Les Fourmis / Bernard Werber (Tome 1)
- La Maladie de Sachs / Martin Winckler

AFFAIRES CULTURELLES

Romans Policiers

- *C'est beau mais c'est triste* / Antoine de Caunes
- *Mordoc* / Patricia Cornwell
- *La Ville des frelons* / Patricia Cornwell
- *Così fan tutti* / Michaël Dibdin
- *Les Rivières Pourpres* / Jean-Christophe Grangé
- *Un Homme est tombé* / Tony Hillerman
- *Une Certaine justice* / P.D. James
- *Incertitude* / Michael Larsen
- *Le Cauchemar* / Alexandra Marinina
- *Le Cercle de la croix* / Iain Pears
- *Regent's Park* / Ruth Rendell
- *Sans feu ni lieu* / Fred Vargas

Documentaires

- *Cuisine pratique du marché* / Bernadette Arnold
(4 volumes : Printemps, Eté, Automne, Hiver)
- *Le Café* / Pierre Massia
- *Nature et cuisine* / André Dominé
- *Plantes et aliments transgéniques* / Jean-Marie Pelt
- *Les Bonsaïs* / Ken Jordan
- *Cours de couture* / Celiv
- *Mode « Le Livre »* / Amy De La Haye
- *Trucs et astuces* / Sabine Jeannin
- *L'Art roman* / Rolf Toman
- *L'Art du baroque* / Rolf Toman
- *Calligraphie et peinture chinoises* / Peng Tuan Keh Ming
- *Introduction à l'aquarelle* / Dessain et Tolra
- *Introduction à l'acrylique* / Dessain et Tolra
- *Introduction à l'huile* / Dessain et Tolra
- *Première gorgée de bière* / Philippe Delerm
- *Poésie du passé* / Paul Eluard
- *La Fleur des saints : 2000 prénoms et leur histoire* / Omer Englebert
- *Chronique de la seconde guerre mondiale* / Jacques Legrand
- *La Guerre d'Indochine* / Lucien Bodart
- *Jusqu'au bout de la résistance* / Bernard Fillaire
- *La Grande Guerre 1914-1918* / Découvertes Gallimard
- *Paroles de poilus : lettres de la Grande Guerre* / Editions Tallandier-Historia
- *Atlas de la 1ère guerre mondiale 1914-1918* / Anthony Livesey
- *Carnets de route en Palestine occupée* / Danièle Sallenave

- *Le racisme expliqué à ma fille* / Tabar Ben Jelloun
- *La Nuit du Titanic* / Walter Lord
- *Tragédie à l'Everest* / Jon Krakauer
- *Les Toxicomanes ne sont pas tous incurables* / Sylvie Geismar-Wieviorka
- *Initiation Internet* / Yves Fréchal
- *1813 : L'histoire en Lorraine du Télégraphe de Chappe à Metz (Tome 1 et Tome 2)* / Maria Barthelet
- *Histoire du Mont Saint-Quentin* / Editeur Gérard Klopp
- *La Toison d'or un mythe européen* / Edition Serpenoise - Somoby
- *Maria Callas* / David Lelait

B.D. Adultes

- *Mathieu de A à Z* / Ellipses

ETE DU LIVRE 1999

UN SPECTACLE DU THEATRE DEST
A SCY-CHAZELLES



Salle de l'Esplanade

**Vendredi 28 Mai 1999
à 20h30**

“Signé Joseph”

Ce spectacle tout public à partir
de 11 ans est une adaptation
du roman
de Patrick Cauvin :
“Tout ce que Joseph écrit
cette année-là”.

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Syndicat Intercommunal de Protection contre les crues de la Moselle

Un certain nombre d'entre nous appréhendent les périodes hivernales agrémentées de chutes de neige suivies, comme le décide la nature, par le printemps, ses fontes de neige et ses pluies.

La conjugaison de ces éléments, ainsi que quelques manoeuvres "basardeuses" en aval ont engendré les crues catastrophiques de la Moselle en avril et mai 1983 : quel mauvais souvenir !

Depuis cette date, 4 communes : Le Ban-St-Martin, Longeville-les-Metz, Moulins-les-Metz et Scy-Chazelles essayent de trouver des solutions en collaboration étroite avec les services de la navigation et de la DDE.

En mars 95, le législateur a fait voter une loi sur l'eau qui a eu pour conséquence de suspendre la mise en oeuvre des solutions dans l'attente d'une "étude d'impact".

Cette dernière a été réalisée par la SAFEGE, un cabinet spécialisé qui aurait déjà effectué ce genre d'études pour d'autres communes.

Les résultats de ces études fort longues et compliquées nous sont connus depuis janvier 99 : le dossier complet fait 20 cm d'épaisseur et nous passerons aujourd'hui sur les détails techniques.

*Financièrement, le syndicat bénéficie jusque fin 99 des subventions suivantes pour un coût estimatif de 36 millions de francs : **25 % Etat** (inscrit au contrat de Plan) **25 % Région** **19.2 % Département***

Le solde étant à la charge du syndicat, c'est-à-dire des 4 communes, le tout étant de définir une juste grille de répartition : ce sera la mission des 4 maires avec leur conseil municipal respectif.

Pour information, nous rappellerons que des travaux similaires ont été réalisés pour protéger les faubourgs de Nancy contre les crues de la Meurthe : la première tranche a atteint 55 millions et il y en a eu plusieurs. Nous devrions être fixés avant fin 99.

Jean-Marie NICOLAY



SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SICOM

Le Sicom du Val de Metz (Syndicat Intercommunal de Collecte des Ordures Ménagères) a été créé en 1988 pour le ramassage des déchets ménagers. Regroupant à l'origine 9 communes, il en compte aujourd'hui 16 soit 55 000 habitants.

La première tâche du Syndicat est la collecte d'une quantité moyenne de déchets d'un kilo par jour et par habitant. Ces ordures sont ensuite amenées au Sivom chargé de l'enfouissement ou de l'incinération.

En complément de cette première mission, le Sicom assure la fourniture des sacs, la collecte des objets encombrants et un début de collecte sélective par apport volontaire avec les cubiverres.

Le coût de ce service est de 96 F HT la tonne collectée auxquels il faut ajouter 378 F HT la tonne, coût de l'incinération. La facture totale pour notre commune approche donc le million de Francs annuel. La répartition se fait par foyer avec pour correctif, la valeur locative du logement.

LA COLLECTE SELECTIVE MULTIMATERIAUX DES ORDURES MENAGERES

Elle deviendra impérative à partir de 2001 en application de la loi Barnier (1992) et d'une directive européenne, l'objectif étant de valoriser 50 à 65 % en poids des déchets d'emballage.

Nouveau service, nouveau coût, cette collecte suppose en effet un ramassage supplémentaire par semaine (en sac transparent) et le traitement de ces déchets en centre de tri : recyclage, compostage, incinération.

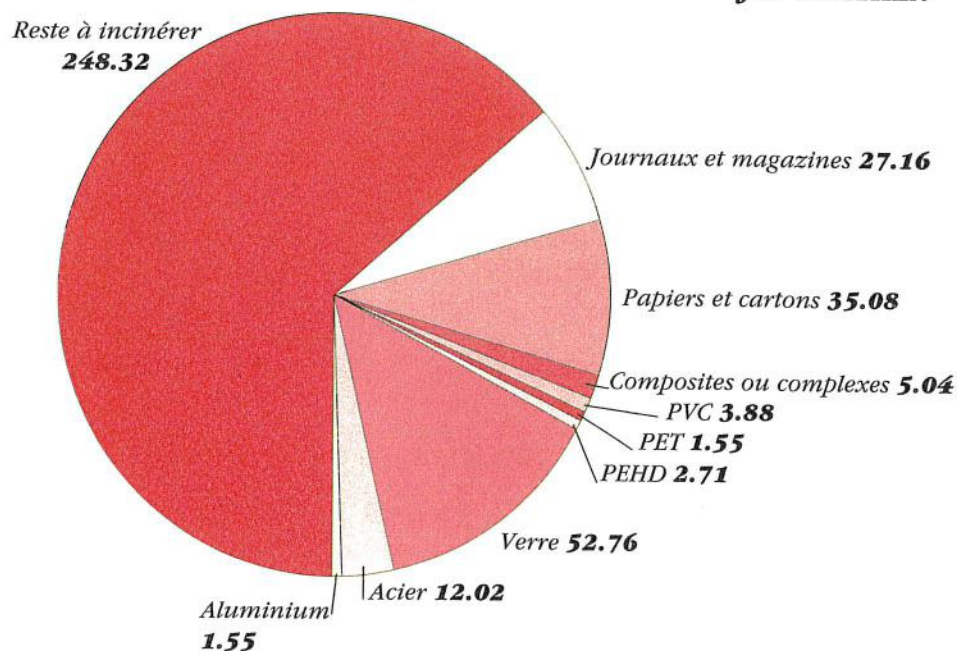
Ce service sera partiellement subventionné par la société eco emballage (le petit sigle de la flèche retournée) qui perçoit une taxe de un centime sur chaque emballage produit. Mais d'une manière ou d'une autre c'est bien le consommateur qui paye et cette charge augmente bien plus rapidement que les impôts locaux. Il existe pourtant quelques moyens simples pour minorer cette encombrante production.

J'ai compté par exemple que la publicité gratuite dans les boîtes aux lettres représentait 85 tonnes annuellement pour notre commune ... chacun peut la refuser individuellement en plaçant un autocollant sur sa boîte. Les déchets verts sont bien sûr interdits dans les sacs, ceux qui ont un jardin doivent pouvoir faire un pourrissoir etc... La discipline collective est nécessaire dans ce domaine comme ailleurs.

Les ordures ménagères (388 kg/an/habitant)

en kg par an
et par habitant

J.P. GRETHEN



VIE DES ASSOCIATIONS

Exposition de Couleurs et Préférences



Du 6 au 21 mars, la première exposition de l'association a permis au public de découvrir les oeuvres d'un sculpteur allemand, **Joan THIMMEL**, et d'un peintre français **ANTO**.

Les enfants du village, accompagnés de leurs enseignants, se sont à nouveau initiés à l'art contemporain.



El Arte s'expose

L'atelier d'El Arte a exposé salle de l'Esplanade, le week-end du 16 avril. Des esquisses et couleurs posées sur le papier avec douceur, sensibilité et discernement témoignent que l'Art est un moyen privilégié de l'expression

La Galette des Rois



Les enfants se régalaient grâce à l'initiative de Mme Cusumano.



La galette au Cercle des Anciens.

Repas des Anciens

Le temps n'était pas trop favorable, ce dimanche 28 mars 1999, même franchement maussade... Cependant, les trois luxueux autobus étaient complets pour la journée des Anciens, les messieurs sur leur 31 et les dames dans leurs plus beaux atours. Au programme : une balade à travers les Marches de Lorraine, jusqu'à Verdun, la ville au passé tragique et glorieux. Arrivés au restaurant, une bonne surprise : la salle, très agréable et tout entière pour nous. Apéritif et repas savoureux, en musique s'il vous plaît, nombreux furent les couples pour évoluer sur la piste entre deux plats. L'après-midi, visites en trois groupes :

1. **La Citadelle**, parcours souterrain en wagonnet avec une animation sur la Grande Guerre, ses grandeurs et ses misères. On ne ressort pas indemne de cette évocation poignante et pleine d'émotion.

VIE DES ASSOCIATIONS

2. **La Cathédrale**, de tradition carolingienne. En 843, les trois fils de Louis-le-Pieux y signèrent le Traité qui partageait l'Empire de Charlemagne. En 1552, Henri II réunit à la Couronne les Trois Evêchés, Metz, Toul et Verdun, fameux dans nos souvenirs de l'école primaire.

3. **Visite libre de la ville**. Cette cité fut le théâtre de la plus célèbre et la plus sanglante bataille de l'Histoire : 698.000 morts Français et Allemands.

Aujourd'hui Verdun se veut capitale de la Paix. Les bords de la Meuse "endormeuse" semblent inciter les visiteurs à la sérénité des activités pacifiques.

En somme, ce fut une bonne journée pour tout le monde et nombreux furent ceux qui exprimèrent leur satisfaction pour cette balade réussie.

Notre défi est de faire encore mieux l'année prochaine !...

André FLORI

Carnaval

Dimanche 7 mars, nombreuse participation des enfants de la commune, qui ont défilé en compagnie de la fanfare de Moyeuve Grande et de la troupe des jeunes majorettes "Les Violettes". Un grand bravo à Mme Cusumano.



FOCA N°1

Neuf et Occasion
Vidéo Satellite

GARANTIE

Grandes marques

Reprise et livraison possible

Facilités de paiement



SCY-CHAZELLES

38, Voie de la Liberté

Tél. 03 87 60 30 13



Fête de la Brocante

Nouveau succès pour cette 9ème Foire à la Brocante, place de l'Esplanade, pour la grande satisfaction de tous et de Mme Orliange, organisatrice de cette manifestation.

Calendrier

- 28 Mai : **Signé Joseph**
30 Mai : **Kermesse de l'Union Paroissiale**
21 Juin : **Fête de la Musique**

Louis Palmisano

Artisan

Met ses 15 ans d'expérience à votre service

Peintures intérieures - Façades
Papiers Peints
Revêtements Muraux - Revêtements de Sol

**DEVIS
GRATUIT**

DÉCOR À LA CARTE :
Peinture à l'éponge
Stucco Veneziano

11, rue du Stade 57160 Poy-Chazelles

Tél. 03 87 60 24 72 - 06 80 40 20 73

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Mercredi et Samedi de 10h à 12h30

GARNET

Naissances

Chloé SALING
Corentin CONSILLE
Etienne MULLER
Julien DRUI
Thomas GUILLOT
Estelle MURCIA

08/12/98
15/12/98
18/12/98
30/04/98
16/01/99
27/03/99

Décès

M. Francesco PISTIS 19/12/98
M. Jérôme DESCHAMPS 23/12/98
Mme Hedwige FELTZ née SCHORP 06/02/99
Mme Monique BILAINE née MEYER 21/02/99
Mme Marie-Louise PIFFLINGER née FLACCUS 11/03/99
M. Angelo FACCIA 23/03/99

MÉDAILLES

M. Patrick ADAM
Mme Anne-Marie COLUCCIA
M. Gino CUSUMANO
Mme Françoise HOUZELLE
Mme Marie-Pierre MULLER
M. Jean-Luc PEIGNOIS
Mme Nicole SCHOEN

Médaille d'Honneur du Travail, Argent
Médaille d'Honneur du Travail, Argent
Médaille d'Honneur du Travail, Argent
Médaille d'Honneur du Travail, Vermeil
Médaille d'Honneur du Travail, Argent
Médaille d'Honneur du Travail, Vermeil
Médaille d'Honneur du Travail, Or

PETITES ANNONCES

Jeune fille sérieuse, disponible soirs et week-ends,
pouvant se rendre à domicile, cherche à garder enfants
ou à exécuter divers travaux ménagers.
S'adr. à Eve Danois 03 87 60 46 53 - 06 11 25 86 72

Jeune fille sérieuse cherche F1 bis ou studio avec gd jardin calme
Tél. 03 87 52 07 50

Rech. à partir de Septembre, jeune femme avec véhicule pour garde enfants
et ménage 2h/jour, secteur de Scy-Chazelles / Longeville - Tél. 03 87 60 13 98

Objets Encombrants

Prochaine collecte : le **samedi 3 Juillet**. Inscription en Mairie, avant le 29 Juin.

Un peu de civisme : vivre ensemble en harmonie

Quelques règles :

• respecter les horaires autorisés pour tondre la pelouse et jardiner avec un appareil motorisé :

Semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Si vous utilisez tous vos tondeuses aux mêmes heures, vous n'entendrez plus celles de vos voisins !! Mais ne troublez pas le repos de votre quartier à des heures indues.

• respecter les horaires autorisés pour déposer les poubelles dans la rue : dimanche et mercredi à partir de 19h. Inutile de déposer les sacs trop longtemps à l'avance !

Scy-Chazelles d'hier et d'aujourd'hui

- L'arbre de liberté -

7 Juin
1792

Ce jour d'hui sept Juin mil sept cent quatre vingt
deux, Le Conseil General de la Commune de Scy
Chazelles assemblée au lieu des places ordinaire, sur
la requisition du procureur de la dite Commune,
a l'occasion de l'arbre de liberté, avons delibere
que le maire nommeroit plusieurs hommes pour
l'entree de l'arbre de liberté, pour etre conduit sur
une voiture au dit lieu, et ordonnons au lieutenant
de la Garde Nationale de faire mettre des hommes
sur les armes, et qu'il seroit tire des etoiles
au moment de la plantation du dit arbre, et qu'il
seroit delivre a chaque habitant de la commune un
pot de poudre, pour feter le jour de la
plantation du dit arbre de liberté a Scy le
dit jour Mercredi au lieu de Scy, et prendre sur
les deniers provenant des biens communaux,
pour l'avance de l'arbre de liberté.

de son corps

Pierre Charles routes

N. Arnout N. Arnout
Jean François Louis

G. Buisson

Officier Municipal

[Signature]
Maire

[Signature]
Maire

Ce jour d'hui douzieme Juin mil sept cent quatre vingt deux